

Conseil du 20^e arrondissement du 9 novembre

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, du groupe France insoumise 20^e

Vœu relatif à l'attribution de la prime Segur aux agents du CASVP

Considérant que, fin mai 2020, à l'issue du premier confinement, le Gouvernement a lancé le « Ségur de la santé », avec notamment pour enjeu de revaloriser le métier des soignants qui ont été en première ligne durant la crise sanitaire ;

Considérant que la concertation du « Ségur de la santé » 1 et 2 a abouti à la signature d'accords salariaux actant une hausse de rémunération des personnels des EHPAD, et le versement de la "prime Ségur" ;

Considérant que parmi les 6000 agents que compte le CASVP, environ 3.000 (tous agents en EHPAD et soignant.es des SSIAD) ont été concernés par la prime prévue par les Segur 1 et 2 ;

Considérant que suite à cette décision, nombre de mobilisations ont été de nouveau enclenchées partout en France en faveur des « oubliés du Ségur », les professionnels du secteur social et médico-social ;

Considérant que ces manifestations ont eu pour suite la parution du décret n° 2022-738 du 28 avril 2022 ;

Considérant la décision de la Ville, suite aux revendications des syndicats et des personnels, d'élargir le Ségur 3 à 560 agents supplémentaires, si bien que la prime a été attribuée au total à 2158 agents supplémentaires, sous forme de prime dans le régime indemnitaire RIFSEEP ;

Considérant que néanmoins, plusieurs centaines d'agents du CASVP en sont toujours exclus, notamment des agents de catégorie C, or nombre d'entre eux ont été aux premières loges pendant le confinement ;

Considérant qu'ainsi, dans certains services, seulement une équipe, ou même un.e ou deux agent.es, n'auront pas cette prime, ce qui provoque chez les agents un grand sentiment d'injustice, et une grande détermination, légitime, des agents à obtenir cette prime ;

Considérant qu'ils se sont mis en grève depuis le 22 septembre, et occupent pacifiquement le restaurant social du CASVP situé rue de Pali Kao dans le 20^e ;

Considérant que dans nombre de services, des usagers ont également fait des pétitions en solidarité et demandent que les revendications des agents soient exaucées ;

Considérant que l'attribution de cette prime à l'ensemble des agents coûterait moins de 6,5 millions par an à la Ville pour couvrir le reste des agents exclus ;

Considérant que les agents exclus représentent moins d'un quart des effectifs ;

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, du groupe France insoumise 20^e, le Conseil du 20^e arrondissement :

- exprime son soutien à la grève des agents du CASVP,
- interpelle le gouvernement pour une modification des décrets Ségur pour qu'ils concernent tous les personnels du médico-social,
- demande à la Maire de Paris d'attribuer à tous les agents du CASVP l'équivalent de la prime Ségur en RIFSEEP.